ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027

# L'AMÉNAGEMENT RENTRE EN CAMPAGNE

**Démontrer la capacité de l'aménagement à répondre aux enjeux de société, telle est l'ambition portée par l'Union des Aménageurs pour 2027.**

Été caniculaire, baisse du pouvoir d'achat, dette publique, mouvements sociaux et de la jeunesse, crise du logement, la rentrée 2026 est placée sous le signe des tensions et des inquiétudes. Jamais peut-être celles-ci n'auront été aussi fortes dans notre pays à quelques mois d'une élection présidentielle très incertaine.

L'Union des Aménageurs veut faire le pari que tout n'a pas essayé et qu'il reste une carte à jouer pour apporter des réponses structurelles que le pays attend.



**Cette carte, c'est l'aménagement !**

« Depuis la crise des Gilets Jaunes et l'accélération des conséquences du changement climatique, les Français attendent de nos dirigeants une nouvelle manière d'organiser et de concevoir nos territoires, nos villes et nos quartiers. Pourtant, l'aménagement reste l'éternel absent des débats politiques. On le considère trop souvent comme un sujet réservé aux initiés, alors qu'il façonne directement le cadre de vie de nos concitoyens », souligne Nicolas Gravit, président de l'Union des Aménageurs.

C'est pourquoi l'aménagement se présente aujourd'hui à l'élection présidentielle de 2027 ; non pas comme un candidat de plus, mais comme une réponse globale aux grands défis contemporains.

« Depuis le mois de juillet dernier, nous travaillons avec l'ensemble de nos adhérents à la rédaction d'un manifeste dont l'objectif est d'apporter aux candidats une vision, mais aussi des solutions opérationnelles. Trois grands piliers ont été retenus pour structurer notre réflexion : l'aménagement du territoire, l'adaptation et la lutte contre le changement climatique, et la crise du logement », poursuit Nicolas Gravit.

Les prochaines semaines seront donc l'occasion pour les aménageurs de faire émerger des constats, des réflexions et des propositions autour de ces grandes thématiques.

« Parmi les leviers déjà identifiés, nous travaillerons notamment sur l'efficacité de l'action publique, la définition d'un cadre de confiance et de liberté pour les opérations vertueuses,

mais aussi sur la soutenabilité de notre modèle économique, tant pour l'État et les collectivités que pour les ménages et les opérateurs » indique Nicolas Gravit.

Des premières pistes sont déjà évoquées, comme l'instauration d'une « TVA réduite climat » qui permettrait notamment d'encourager les Français à se loger à coût abordable à proximité des gares ou sur des friches reconverties, favorisant un mode de sobriété foncière aux conséquences majeures en termes de mobilité, d'énergie, de développement économique et industriel, de pouvoir d'achat et de qualité de vie.

Autre priorité identifiée par les aménageurs : mettre fin à l'extrême complexité des procédures et à l'allongement des délais, qui freinent la réalisation des opérations d'aménagement et de construction et annihile souvent l'envie des élus locaux de proposer à nos concitoyens des lieux de vie concertés et offrant la palette de services nécessaire à la vie quotidienne.

« L'enjeu, désormais, n'est plus simplement de simplifier, mais simplement de faire simple. C'est une révolution que nous devons collectivement engager et pour laquelle l'Union des Aménageurs se mobilisera jusqu'au scrutin. »

***À propos de l'Union des aménageurs (Union des Aménageurs)***

*L'Union des Aménageurs est l'unique fédération dédiée à l'aménagement opérationnel. Elle a vocation à fédérer et représenter l'ensemble des opérateurs privés, publics et bailleurs sociaux réalisant des opérations d'aménagement.*